



Les Arcs, le 23 octobre 2021

Objet : *Cotisation 2021 et convocation aux Assemblées générales 2020 et 2021 de l'association La chapelle des Arcs.*

Chère amie,  
Cher ami,

La crise sanitaire générée par la pandémie du Covid-19 a momentanément perturbé le rythme de nos rencontres lors des Assemblées générales. Cette année, nous sommes amenés à en organiser deux, **celle de 2020 n'ayant pu avoir lieu, elle précédera l'Assemblée générale 2021 le 20 novembre prochain.**

**Notre Conseil d'administration sera renouvelé à cette occasion pour la période 2022 à 2024.** Douze sièges sont à pourvoir. N'hésitez pas à faire connaître votre candidature éventuelle.

**En tant que membre, vous confirmez chaque année votre adhésion avec une cotisation de 30 euros,** soyez-en une nouvelle fois remercié. Ensemble, par ce geste de fidélité, **nous serons parvenus d'ici fin 2021 à rembourser les annuités d'emprunt du Crédit Mutuel,** partenaire remarquable depuis le début de notre projet. Il restera encore une partie d'une facture importante concernant le gros-œuvre à solder d'ici deux ans avant d'épurer complètement nos dettes... Avec l'aide de l'Esprit Saint, nous finaliserons dans les règles notre incroyable entreprise. Chaque cotisation témoigne de la solidité et de la persévérance de notre communauté.

**Nous vous rappelons que toute personne intéressée peut faire partie de l'association,** s'inscrire et s'acquitter d'un chèque d'adhésion de 30 €. N'hésitez pas à en parler autour de vous, les nouveaux membres sont bienvenus.

Et si vous souhaitez des informations sur notre actualité, si vous avez des suggestions d'actions, contactez-nous et nous en parlerons volontiers.

Quelques-uns d'entre vous nous font part de leur regret de ne pouvoir assister à l'AG organisée habituellement en fin d'automne, car ils vivent loin de la Savoie. Difficile de faire autrement car c'est la période la plus indiquée pour la plupart des membres - notamment le CA - plus disponibles que pendant la saison touristique.

**Enfin, le bilan d'activités sera consultable sur notre site web ; n'hésitez pas à le demander si besoin.**

Merci pour votre engagement.  
Au plaisir de vous revoir,

Claudie Blanc-Eberhart, Présidente



Je contribue au financement de la Chapelle du Saint-Esprit à Arc 1800

**1) COTISATION INDIVIDUELLE 2021 OU DON DIRECT** (ne donne droit à aucune déduction fiscale)

Je suis adhérent(e) à l'association La Chapelle des Arcs et je m'acquitte de ma cotisation de 30 € pour l'année 2021 et participe directement au financement et à la vie de la chapelle.

*Pour mémoire, une adhésion est personnelle. Si plusieurs membres de la famille sont adhérents, chacun s'acquittera de sa cotisation. Celles-ci peuvent se regrouper sur ce bulletin.*

• Ci-joint le règlement pour ..... cotisation(s) x 30€ = ..... €

• ET/ OU le versement d'un don direct de .....€

>> **Etablir votre chèque à l'ordre de** : Association La Chapelle des Arcs

VOS COORDONNEES (communiquer les coordonnées complètes pour chacun des adhérents)

Nom : Prénom(s) : N° Portable / Fixe :  
Adresse mail :  
Adresse :

Nom : Prénom(s) : N° Portable / Fixe :  
Adresse mail :  
Adresse :

Nom : Prénom(s) : N° Portable / Fixe :  
Adresse mail :  
Adresse :

\* \_ \* \_ \* \_ \* \_ \* \_ \*

**2) DON DONNANT DROIT À DEDUCTION FISCALE** (chèque séparé)

Je verse un don de .....€

>> **Etablir votre chèque à l'ordre de** : Association Diocésaine de Tarentaise POUR La Chapelle des Arcs

*Pour l'envoi du reçu fiscal, précisez vos coordonnées si elles sont différentes de celles indiquées sur votre chèque.*

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Exemples :

- Don de 30 € vous déduirez 20 € : coût réel du don 10 €
- Don de 50 € vous déduirez 33 € : coût réel du don 17 €
- Don de 100 € vous déduirez 66 € : coût réel du don 34 €

ENVOYER VOTRE COURRIER À : **Association « La Chapelle des Arcs »**  
**C/O Martine BLANC – La Maissonette – Arc 1800 - 73700 Bourg St Maurice**  
[contact@chappellelesarcs.fr](mailto:contact@chappellelesarcs.fr) / 06 24 32 93 41 / [www.chappellelesarcs.fr](http://www.chappellelesarcs.fr)

**Association LA CHAPELLE DES ARCS**

C/O Martine BLANC

La Maisonnette – ARC 1800 - 73700 Bourg St Maurice

[www.chapellelesarcs.fr](http://www.chapellelesarcs.fr) / 06.24.32.93.41 / [contact@chapellelesarcs.fr](mailto:contact@chapellelesarcs.fr)



Arc 1800, le 23 octobre 2021

**ASSEMBLEES GENERALES 2020 et 2021**

**Convocation**

Cher(e) adhérent(e), cher(e) ami(e),

En raison de la crise sanitaire et ses conséquences ces derniers mois, vous êtes invité(e) à assister, exceptionnellement, à deux Assemblées générales annuelles de notre association « La Chapelle des Arcs » qui se tiendront consécutivement la même demi-journée :

**Samedi 20 Novembre 2021 de 14H30 à 16H30**

**Salle Paroissiale, 344 Grande Rue à Bourg St Maurice (à côté de l'église)**

**14H30 - ASSEMBLEE GENERALE 2020** (*report du 21 Novembre 2020*)

Ordre du jour :

- Bilan d'activités 2020 (dont diaporama)
- Rapport financier 2020
- Budget prévisionnel 2021
- Questions diverses

**15H00 – PAUSE**

**15H15 – ASSEMBLEE GENERALE 2021**

Ordre du jour :

- Bilan d'activités 2021 (dont diaporama)
- Rapport financier 2021
- Budget prévisionnel 2022
- Renouvellement du Conseil d'administration (2022-2024)
- Questions diverses

Conformément aux statuts et au règlement intérieur de notre association, les adhérents à jour de leur cotisation 2021 sont invités à participer à cette assemblée.

**Rappel.** Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, chaque membre **ne pouvant détenir plus de 5 pouvoirs**. En cas de partage égal des voix, celle de la Présidente de l'association est prépondérante.

Au cas où vous ne pourriez participer à cette réunion, il vous est possible de vous faire représenter en remettant au membre de votre choix **le pouvoir ci-joint complété et signé (voir au verso)**.

**Un pot de l'amitié sera proposé à l'issue de notre réunion.**

Comptant sur votre présence,

Bien amicalement,

Claudie Blanc-Eberhart  
Présidente

**Verso : 1 Pouvoir par member à jour de la cotisation 2021**

**POUVOIR POUR UN MEMBRE – Assemblée générale du 20 Novembre 2021**

**A renvoyer par courrier ou par e-mail à l'Association La chapelle des Arcs (coordonnées, voir en-tête au recto)**

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....

Adresse ou mail .....

**donne pouvoir à :** Nom.....Prénom.....

Adresse ou mail .....

Pour me représenter à l'Assemblée générale 2021 en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

SIGNATURE :

-----

**POUVOIR POUR UN MEMBRE – Assemblée générale du 20 Novembre 2021**

**A renvoyer par courrier ou par e-mail à l'Association La chapelle des Arcs (coordonnées, voir en-tête au recto)**

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....

Adresse ou mail .....

**donne pouvoir à :** Nom.....Prénom.....

Adresse ou mail .....

Pour me représenter à l'Assemblée générale 2021 en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

SIGNATURE :

-----

**POUVOIR POUR UN MEMBRE – Assemblée générale du 20 Novembre 2021**

**A renvoyer par courrier ou par e-mail à l'Association La chapelle des Arcs (coordonnées, voir en-tête au recto)**

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....

Adresse ou mail .....

**donne pouvoir à :** Nom.....Prénom.....

Adresse ou mail .....

Pour me représenter à l'Assemblée générale 2021 en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

SIGNATURE :

-----

**POUVOIR POUR UN MEMBRE – Assemblée générale du 20 Novembre 2021**

**A renvoyer par courrier ou par e-mail à l'Association La chapelle des Arcs (coordonnées, voir en-tête au recto)**

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....

Adresse ou mail .....

**donne pouvoir à :** Nom.....Prénom.....

Adresse ou mail .....

Pour me représenter à l'Assemblée générale 2021 en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

SIGNATURE :